Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

AVIS PUBLIC

Dates des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021

Je soussignée, Anne Desjardins, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie, par la présente donne cet avis public du contenu des dates des séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie.

Les dates des séances ordinaires pour l'année 2021 a été adopté par résolution du conseil de la Municipalité numéro 201-2020, à la séance du 7 décembre 2020 (art. 148 et art. 148.0.1 du *Code municipal du Québec)* et se traduit comme suit :

Les séances ordinaires du conseil de la Municipalité auront lieu les jours suivants :

- 5 janvier 2021 à 20 h
- 1er mars 2021 à 20 h
- 3 mai 2021 à 20 h
- 5 juillet 2021 à 20 h
- 7 septembre 2021 à 20 h
- 15 novembre 2021 à 20 h
- 1er février 2021 à 20 h
- 6 avril 2021à 20 h
- 7 juin 2021 à 20 h
- 30 août 2021 à 20 h
- 4 octobre 2021 à 20 h
- 6 décembre 2021 à 20 h

Cet avis, publié à l'entrée du bureau municipal et sur le site web de la Municipalité.

Donné à Saint-Denis-De La Bouteillerie, le 8 décembre 2020.

_____
Anne Desjardins, Directrice générale et
Secrétaire-trésorière